**N° 6665**

**PROPOSITION DE LOI**

**relative au référendum au niveau national sur la participation du budget de l’Etat dans le financement d’une ligne de tramway à Luxembourg**

**Résumé**

La proposition de loi vise à organiser un référendum sur la participation du budget de l’Etat dans le financement d’une ligne de tramway à Luxembourg.

L’intitulé de la présente proposition de loi fait écho au projet de loi déposé le 4 octobre 2013 par le Ministre du Développement durable et des Infrastructures à la Chambre des Députés (doc. parl. n° 6626). Celui-ci a été entre-temps adopté (56 voix pour, une abstention et 3 votes contre) et est devenu la loi du 24 juillet 2014 portant sur la construction d’une ligne de tramway à Luxembourg entre la Gare Centrale et le Circuit de la Foire Internationale au Kirchberg.

La question de la construction d'un tramway au Luxembourg a fait l'objet d'un débat public très large depuis de longues années.

Dans leurs programmes électoraux respectifs, les différents partis politiques se sont prononcés dans la grande majorité pour le principe d'un tel projet d'envergure.

Le vote intervenu au Parlement ne fait que refléter les positions ouvertement défendues par la majorité des partis représentés à la Chambre des Députés. Dans un régime parlementaire représentatif, une consultation directe des électeurs sur un tel sujet ne s'impose pas.